

à la Reine des sujets loyaux et affectionnés, et au Canada réuni un peuple heureux et prospère.”¹

Ce discours fut prononcé par le gouverneur en personne. Mille exemplaires en furent imprimés, dont moitié en langue anglaise et moitié en langue française.

Après le départ du gouverneur, M. Baldwin annonça à la Chambre qu'il avait donné sa démission comme solliciteur-général et conseiller exécutif, et qu'il se flattait que les explications qu'il pourrait donner, aussitôt que les circonstances le lui permettraient, seraient de nature à satisfaire ses amis.

Cette démission fit grande sensation. On peut voir, dans la vie de Lord Sydenham, quels motifs avaient induit M. Baldwin à faire cette démarche. Il y est dit que M. Baldwin, en acceptant une place dans le Conseil exécutif, n'avait pas caché à ses collègues qu'il ne partageait nullement leurs vues politiques ; que, peu de jours avant l'ouverture de la session de 1841, M. Baldwin étant entré en communication avec quelques-uns des principaux membres canadiens français, avait proposé à Son Excellence d'admettre plusieurs d'entre eux dans son Conseil ; que Lord Sydenham avait repoussé cette proposition, à cause de l'opposition tranchée des membres canadiens français au principe de l'acte d'Union ; qu'une correspondance s'en était suivie, et que, le jour même de l'ouverture de la session, M. Baldwin avait donné sa démission.

Au moment où la réponse au discours d'ouverture allait être proposée, une discussion assez grave s'engagea sur la question du gouvernement responsable. Un des membres de Toronto,

1. Quelques jours avant l'ouverture de la session, le gouverneur avait reçu de lord John Russell une dépêche importante “ sur les questions qui intéressaient le plus vivement le bien-être du Canada ”.

Après avoir déclaré que l'Angleterre était bien résolue de conserver, à tout prix, ses possessions de l'Amérique septentrionale, lord John Russell annonçait que le gouvernement impérial était décidé à employer annuellement une somme de cent mille louis pour la défense du Canada, principalement pour l'amélioration des communications militaires, et pour la construction ou la réparation des fortifications ; il était prêt à recommander au Parlement de venir en aide à la province dans le règlement de ses difficultés financières, et de garantir l'emprunt qui serait nécessaire pour payer l'intérêt de sa dette et continuer les grands travaux publics déjà commencés ; de plus il s'engageait à favoriser, autant que possible, l'émigration anglaise au Canada. Car, il s'agissait de cimenter par tous les moyens “ l'union du Canada avec la Grande-Bretagne, de développer ses ressources, d'augmenter la population anglaise au Canada, de défendre son territoire, et de maintenir et encourager l'esprit loyal de son peuple ”.

Pour cette dépêche, voir *Journal de l'Assemblée législative* 1841, pages 196-199.